

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) est une plateforme internationale indépendante. Son Secrétariat est hébergé au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Sa mission est de promouvoir des politiques régionales à même d'améliorer le bien-être économique et social des populations du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. À cette fin, il se fixe pour objectifs de produire et de collecter des données, de fournir des analyses et de faciliter le dialogue stratégique, dans le but de favoriser et de promouvoir des politiques publiques en phase avec les transformations rapides à l'œuvre dans la région. Il promeut, en outre, la coopération régionale comme vecteur de développement durable et de stabilité. Ses domaines de travail portent actuellement sur les dynamiques alimentaires, les villes et territoires, et la sécurité.

Ses Membres et partenaires sont l'Autriche, la Belgique, le Canada, le CILSS (Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel), la Commission de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), la Commission de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), la Commission européenne, les États-Unis, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse.

Le CSAO a par ailleurs conclu un protocole d'accord (Memorandum of Understanding [MOU]) avec le Groupe de recherche sur le Sahel de l'Université de Floride.

Pour en savoir plus, consulter : www.oecd.org/csao

La Banque africaine de développement

Le Groupe de la Banque africaine de développement est la principale institution de financement du développement en Afrique. Il comprend trois entités distinctes : la Banque africaine de développement, le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigéria. Présente sur le terrain dans 41 pays africains et disposant d'un bureau externe au Japon, la Banque africaine de développement contribue au développement économique et au progrès social de ses 54 États membres de la région.

Pour en savoir plus, consulter : www.afdb.org/fr

Nations Unies Commission économique pour l'Afrique:

Créée en 1958 par le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, la CEA est l'une des cinq commissions régionales et a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses États membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.